Ne vois-tu pas que cette nuit des versets jamais égalés m’ont été révélés ? {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur de l’aube naissante.")} et {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes.")}

‘Uqbah ibn ‘Âmir (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne vois-tu pas que cette nuit des versets jamais égalés m’ont été révélés ? {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur de l’aube naissante.")} et {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes.")} »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

‘Uqbah Ibn ‘Âmir (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne vois-tu pas ? », c’est-à-dire : Ne sais-tu pas ? Bien que ce discours soit spécifiquement adressé au rapporteur du hadith, il s’adresse en réalité à l’ensemble des musulmans et indique une cause de l'étonnement : « Des versets jamais égalés m’ont été révélés », c’est-à-dire : inégalés dans leur domaine, qui concerne le fait de chercher refuge [et la demande de protection]. « jamais » sert ici à insister sur la négation. Et sa parole : {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur de l’aube naissante.")} ainsi que : {(Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes.")} signifie qu'il n'y a pas pas d'autres versets, dans toutes les sourates du Coran, qui permettent à celui qui les lit de chercher la protection [d’Allah] contre le mal des personnes mauvaises comme le permettent ces deux sourates. Pas une personne ne lit ces deux sourates, afin de chercher refuge [auprès d’Allah], avec foi et véracité, sans qu’Allah, Gloire et Pureté à Lui, ne le protège du mal. Par conséquent, il est fortement recommandé de chercher refuge auprès d’Allah en lisant ces deux sourates.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10114